

Manifeste IFLA-UNESCO pour la bibliothèque scolaire 2025

Vision

Le projet de bibliothèque scolaire¹ améliore et renforce l'enseignement et les apprentissages pour l'ensemble de la communauté scolaire grâce à des professionnels qualifiés, travaillant en équipe, grâce à des collections physiques et numériques, à des espaces et équipements adaptés, et à une collaboration active pour développer les littératies, l'esprit critique, la créativité et la citoyenneté dans une éducation inclusive et égalitaire. Dans un environnement informationnel en constante évolution, les technologies émergentes amenant de nouveaux enjeux et défis, le rôle de la bibliothèque scolaire s'avère cruciale pour les actions collaboratives en faveur du développement des littératies, de l'esprit critique, de la créativité et de la citoyenneté dans un cadre éducatif inclusif et égalitaire.

Mission et objectifs

Le projet de bibliothèque scolaire, avec des professionnels qualifiés, s'attache au développement de l'élève en fournissant un accès équitable à des ressources et situations d'apprentissage, dans des espaces d'apprentissage accessibles, accueillants et inclusifs qui permettent à tous les membres de la communauté scolaire de devenir des esprits critiques impliqués, des lecteurs performants et des usagers responsables, engagés dans l'évaluation et la création de l'information dans de multiples formats.

L'objectif est de garantir un accès égalitaire aux ressources, espaces et activités pédagogiques dans des bibliothèques scolaires² au sein des structures de la petite

¹ Projet de bibliothèque scolaire : offre complète et planifiée d'activités d'enseignement et d'apprentissage, conçue pour développer les compétences informationnelles et médiatiques des élèves, les compétences en recherche d'information, le goût pour la lecture, les compétences numériques, et les autres compétences liées à la littératie et aux programmes.

² Espace d'apprentissage, physique et numérique, au sein d'une école élémentaire publique ou privée ou d'un établissement du secondaire, qui répond aux besoins en information de ses élèves et aux besoins pédagogiques de ses enseignants et de son personnel.

Une bibliothèque scolaire fournit un ensemble de documents pédagogiques correspondant aux niveaux

enfance, de l'élémentaire et du secondaire, pour répondre aux besoins et capacités des élèves, quels que soient leur âge, leur origine, leur genre, leur religion, leur orientation ou identité sexuelle, leur handicap, leur nationalité, leur langue, leur environnement professionnel, économique, culturel et social.

Un accès spécifique doit être prévu pour les élèves qui ne sont pas en situation d'utiliser les documents et services de la bibliothèque.

L'accès aux services et collections de la bibliothèque scolaire doit être basé sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies, la Convention relative aux Droits de l'Enfant des Nations Unies, et les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, et ne doit pas être soumis à des pressions commerciales ou à quelque forme de censure idéologique, politique ou religieuse.

Les bibliothèques scolaires entretiennent des relations avec les bibliothèques de lecture publique, les bibliothèques de l'enseignement supérieur et avec un réseau documentaire plus large, conformément au Manifeste IFLA sur la Bibliothèque Publique.

La bibliothèque scolaire est un environnement d'apprentissage pédagogique partagé dans laquelle le bibliothécaire scolaire enseigne et travaille en coopération avec les autres membres de la communauté scolaire pour :

- assurer en tant que professionnel qualifié un enseignement et un accompagnement spécialisés pour tous les élèves ;
- soutenir et renforcer les objectifs pédagogiques tels qu'énoncés dans les missions professionnelles et dans les programmes scolaires ;
- garantir un environnement d'apprentissage sûr pour tous les élèves dans lequel leur quête de savoir est respectée et encouragée, et leurs données personnelles protégées ;
- sélectionner et utiliser une grande diversité de ressources pédagogiques pertinentes et adaptées ainsi que des jeux éducatifs, et des stratégies d'enseignement qui répondent aux besoins et aux capacités de tous les élèves, tout en les confrontant à des idées et opinions variées, à des *stimuli*, des opportunités, des expériences, des ressources et des outils diversifiés ;
- co-construire des situations actives d'apprentissage fondées sur la découverte et l'exploration, dans des espaces physiques et virtuels ;
- encourager la lecture autonome pour acquérir des connaissances, pour favoriser la compréhension, l'imagination et le plaisir ;
- stimuler et favoriser la maîtrise de la lecture et le plaisir grâce à une grande variété de ressources et de stratégies, incluant la lecture à voix haute à tous les âges, la lecture partagée et la lecture volontaire et autonome, tout au long de l'année ;
- fournir des services et des activités pendant le temps scolaire et au-delà ;

d'enseignement de l'établissement. Elle est gérée par un bibliothécaire scolaire qui a pour mission d'améliorer le développement cognitif, personnel, social et culturel des élèves et des enseignants à travers des activités et services en relation avec la lecture, le questionnement et la recherche. La bibliothèque scolaire est connue sous différentes expressions (ex : bibliothèque scolaire-centre de médias, centre de documentation et d'information, bibliothèque centre de ressources, bibliothèque centre d'apprentissage).

- former les élèves afin qu'ils deviennent des utilisateurs et producteurs éthiques d'information et de savoirs, en développant notamment les compétences et littératies nécessaires à leurs usages des technologies existantes et émergentes ;
- apprendre aux élèves à devenir des usagers et des créateurs éthiques d'information et de connaissance ;
- inciter les élèves à être des usagers des bibliothèques tout au long de leur vie ;
- organiser des activités d'apprentissage favorisant la prise de conscience des phénomènes culturels et sociaux, et leur compréhension ;
- soutenir et renforcer les objectifs culturels et sociaux, dans un travail en coopération avec la communauté locale ;
- promouvoir et impliquer l'ensemble de la communauté scolaire, et au-delà, dans le travail de la bibliothèque scolaire ;
- appliquer et défendre les principes de liberté intellectuelle et d'accès à l'information comme essentiels pour une citoyenneté active et responsable dans une démocratie ;
- faciliter les opportunités de formation professionnelle pour les enseignants et les personnels de la communauté scolaire, notamment sur les nouvelles ressources et technologies, les programmes scolaires et les stratégies d'enseignement ;
- s'engager dans une évaluation et un renouvellement continu des objectifs et des activités du projet de bibliothèque scolaire ;
- réduire la fracture numérique et lutter contre toutes les formes d'exclusion.

Le projet de bibliothèque scolaire répond à ces objectifs par :

- le développement de politiques et de programmes d'enseignement égalitaires,
- la sélection, l'acquisition et le catalogage de ressources et de technologies de haute qualité,
- la garantie d'un accès physique et intellectuel à des sources d'information variées,
- la mise en place d'environnements d'apprentissage participatifs, à la fois physiques et virtuels,
- l'emploi de professionnels qualifiés et d'un personnel auxiliaire formé.

Financement, législation et réseaux

Le projet de bibliothèque scolaire est essentiel à toute stratégie éducative de long terme, incluant plusieurs formes de littératies, la mise à disposition et la production d'information, ainsi que la question du développement économique, social et culturel. Il incombe aux autorités locales, régionales et nationales de soutenir les projets de bibliothèques scolaires par une législation spécifique et des politiques qui garantissent un financement adéquat et durable pour disposer de ressources, de matériel informatique, d'équipements, ainsi que de bibliothécaires scolaires qualifiés, avec la garantie d'une formation continue. Les projets de bibliothèques scolaires doivent être gratuits pour les élèves, les personnels de l'établissement scolaire et les parents, de même pour la communauté locale lorsque les installations sont partagées ou gérées conjointement.

Le projet de bibliothèque scolaire est un maillon essentiel des partenariats entres

bibliothèques et plus largement réseaux d'information, aux niveaux local, régional, national et international.

Lorsque la bibliothèque scolaire partage des espaces et/ou des ressources avec d'autres types de bibliothèques, tels qu'une bibliothèque publique, ses objectifs spécifiques doivent être reconnus et soutenus grâce à un partenariat actif avec un professionnel qualifié de la bibliothèque scolaire.

Fonctionnement et gestion, incluant le personnel professionnel et qualifié de bibliothèque

Afin de garantir un fonctionnement efficace et responsable, compte tenu du rôle de la bibliothèque scolaire en tant qu'espace d'apprentissage pour toute l'école, la direction de l'établissement doit :

- intégrer la vision globale et l'expertise du bibliothécaire scolaire dans la stratégie de gestion de l'école ;
- fournir un soutien administratif à la bibliothèque scolaire afin de tirer pleinement avantage du projet de la bibliothèque scolaire pour tous les élèves ;
- garantir l'accessibilité de la bibliothèque scolaire pour tous les membres de la communauté scolaire et veiller à son intégration dans un cadre local et global ;
- rendre le projet de la bibliothèque scolaire visible dans la brochure de l'établissement et sur le site web ;
- inclure des politiques sur les services de la bibliothèque scolaire qui sont alignées sur les objectifs, priorités et services du programme scolaire et sur les intérêts de la communauté scolaire.

De plus, la bibliothèque scolaire doit :

- être politiquement soutenue dans le développement des ressources pédagogiques et la mise en œuvre d'un accès libre à l'information ;
- être organisée et entretenue selon des normes professionnelles ;
- permettre la coopération avec les enseignants, l'équipe de direction de l'établissement, les personnels administratifs, les parents, les autres bibliothécaires et professionnels de l'information et tout autre groupe de la communauté ;
- disposer d'un processus continu de suivi, d'évaluation et de comptabilité responsable dont les données sont analysées et partagées avec les membres de la communauté scolaire et les responsables politiques.

Le bibliothécaire scolaire est un personnel qualifié et engagé responsable de la programmation et de la gestion du projet de bibliothèque scolaire en tant que spécialiste de l'information. Il s'efforce à travailler en relation avec tous les membres de la communauté scolaire, et assure la liaison avec la bibliothèque publique ainsi qu'avec les autres acteurs d'une communauté élargie. Il est invité à devenir membre d'une association de bibliothèques compétente.

Le bibliothécaire scolaire doit être soutenu dans son travail quotidien par du personnel auxiliaire en nombre suffisant et formé aux procédures de la bibliothèque scolaire, et peut être aidé par des bénévoles formés conformément aux politiques de

l'établissement.

Les qualifications et le rôle du bibliothécaire scolaire et du personnel administratif varient en fonction du budget, du programme scolaire et des méthodes d'enseignement de l'établissement, dans le respect des réglementations et financements locaux, régionaux et nationaux.

Dans le réseau d'information moderne, les professionnels qualifiés des bibliothèques scolaires doivent être de bons chefs d'équipe, capables de concevoir et mettre en œuvre un enseignement favorisant la maîtrise de littératies et de compétences numériques en constante évolution, et se montrer aptes à diriger et gérer les équipements et le projet de la bibliothèque scolaire. Ils ont également la charge de dispositifs de coopération, pour les élèves et les enseignants, la communauté scolaire en son ensemble ainsi que la communauté locale.

Promotion et diffusion du manifeste

Chaque enfant mérite un projet de bibliothèque scolaire tel que décrit dans ce manifeste en soutien de l'Objectif 4 de Développement Durable des Nations Unies : « Garantir une éducation de qualité équitable et inclusive et promouvoir des opportunités de formation tout au long de la vie. » (<https://sustainabledevelopment.un.org/sdg4>)

L'accès à l'information (objectif 16.10 des Objectifs de Développement Durable), à la culture (objectif 11.4) et aux TIC (objectifs 5b, 9c, et 17.8), comme cités par les Nations Unies et approuvés par l'IFLA, à travers le Programme International de Plaidoyer³ (PIP), doivent être garantis par la communauté scolaire dans son ensemble.

Les gouvernements, à travers leurs Ministères et Départements responsables de l'éducation, sont exhortés à développer des stratégies, des politiques, des plans et des réexamens continus qui mettent en œuvre les principes de ce manifeste.

Les chefs d'établissements des établissements scolaires et les conseils d'administration locaux sont encouragés à adopter ce manifeste dans leurs documents stratégiques afin d'aider leurs élèves à devenir des citoyens responsables.

Ce texte a été publié conjointement par le comité permanent de la section IFLA des bibliothèques scolaires et l'IASL – Association Internationale en Bibliothéconomie Scolaire, le 12 septembre 2021 et approuvé par le Conseil d'Administration de l'IFLA le 17 avril 2023. Des mises à jour supplémentaires proposées par l'UNESCO/IFAP ont été ajoutées en août 2024.

Traduction française : Association des Professeurs Documentalistes de l'Education Nationale (A.P.D.E.N)

Traduit et relu par : Valérie Glass, Valérie Caniart, Anne Morel, Florian Reynaud, Claire Rouveron

³ L'intitulé original en anglais est « International Advocacy Programme » (IAP)